

Comment favoriser la biodiversité dans les vignes ?

Publié le 06/01/2020 - 09:57 • par Emmanuelle Thomas



Cet article de Viti 447 de novembre-décembre 2019 vous est proposé gratuitement et dans son intégralité. Bonne lecture ! Pour vous abonner, RV sur notre [e-klosque](#).

Le domaine bourguignon Jean-Marc Roulot a initié un diagnostic biodiversité avec la LPO. Objectif : conserver les éléments de paysage et les pratiques favorables à la biodiversité, et améliorer les points qui peuvent l'être.

Le domaine Jean-Marc Roulot, situé à Meursault en Côte-d'Or, comprend 16 hectares en chardonnay (85 %), en aligoté (7 %) et en pinot noir (8 %). Il produit en appellations meursault, auxey-duresses, monthélie, bourgogne. Les vignes sont conduites en bio depuis 2000, et la production est certifiée depuis 2013. *« En Côte-d'Or, avec le prix du foncier qui augmente, tout le monde cherche à gagner quelques mètres carrés pour planter. Un peu partout, les tournières, les arbres isolés, les murs sont peu à peu grignotés. Le résultat, on le voit bien. Le paysage viticole évolue et pas dans le bon sens : il devient une mer de vignes, une monoculture »*, regrette Jean-Marc Roulot. En 2011, le domaine reprend 3 ha de vignes en deux parcelles. *« J'ai toujours essayé de faire attention, mais quand on a un clos avec des murs et des arbres, on a envie de bien faire »*, précise-t-il. Il prend contact avec la LPO³, qui vient réaliser un diagnostic biodiversité personnalisé et gratuit (dans le cadre du programme national Agriculture & biodiversité, devenu depuis Des terres et des ailes).

